



## Semaines de pratique en entreprise du 7.1.2019 au 8.3.2019

### Informations

Afin de permettre une meilleure lecture, seule la forme masculine est utilisée ci-après.

Une grande partie des élèves de l'École de sport de Brigue (ski alpin, ski de fond, snowboard, etc.) sont souvent absents en janvier et février en raison de leur activité sportive. Pendant cette période, les enseignants seront à disposition pour donner des cours d'appui selon un horaire spécial ou sur rendez-vous. De plus, tous les examens planifiés d'août à décembre doivent être rattrapés jusqu'au 22.2.2019.

Les modules de la section maturité ont lieu aussi pendant la période de pratique en entreprise.

Pendant cette période, les élèves de 4<sup>e</sup> année suivent les cours selon un horaire particulier (cours dans les branches principales uniquement).

**Les élèves de 1<sup>re</sup> à 3<sup>e</sup> année, qui ne sont pas en période de compétition ou d'entraînement intensive, cherchent, en collaboration avec leurs parents, une place de stage appropriée.**

**Les différents dossiers de stage sont évalués par le responsable de la pratique en entreprise, Monsieur Michel Schmidt. La note compte comme une note d'examen en Traitement de texte pour les classes de 1<sup>re</sup> année, en communication (langue maternelle) pour les classes de 2<sup>e</sup> année et en informatique pour les classes de 3<sup>e</sup> année.**

### Souhaits et propositions destinés aux entreprises et aux élèves

- Le stage dure **7 semaines**. Cette durée ne peut être réduite que dans des cas exceptionnels. Pendant la période du 7.1.2019 au 8.3.2019, les élèves ont droit à **deux semaines de vacances**.
- Des attentes et des objectifs doivent être fixés d'entente entre l'employeur et l'élève.
- L'élaboration d'une description précise du travail ainsi qu'un cahier des charges nous paraissent judicieux. Par ailleurs, à la fin du stage, l'élève doit remettre un dossier complet contenant **un rapport de travail** (un modèle de rapport sera remis en temps voulu) à **Monsieur Schmidt (michel.schmidt@spiritus.ch)**
- **Il est important de coordonner les périodes de travail et d'entraînement. Les unités d'entraînement devraient être planifiées de sorte à causer le moins d'absences possible au travail (la semaine de 5 jours sur le lieu de travail est un but du stage).**
- La participation aux modules devrait être prévue dans la planification du stage.
- Nous conseillons aux PME de permettre aux élèves d'effectuer des travaux différents et aux grandes entreprises, de placer les élèves dans un service.
- Dans la mesure du possible, les élèves devraient pouvoir travailler avec des techniques modernes.
- Le salaire du stagiaire sera convenu entre l'employeur et le stagiaire avant le début du stage.
- L'encadrement est important pour nous. Dans la plupart des cas, ces jeunes gens doivent être suivis dans leur travail.